

Organisateur :
Adresse de l'association :

Association de quartier La Plaine
12 rue Marceau 78500 SARTROUVILLE
Contact : laplaine78500@gmail.com



**Petite Brocante
de l'Asso Quartier
La Plaine**

Tarif : 15€ les 2 mètres

5€ les 2 mètres pour les adhérents

*Limité à un seul emplacement de 2 mètres, accès à pied, véhicule en dehors du terrain
Petite Brocante de quartier limitée à 20 emplacements*

ATTESTATION - INSCRIPTION

Personne physique

se déroulant le **Dimanche 7 juin 2026** lieu : **Terrain associatif rue du Bas de la Plaine
78500 SARTROUVILLE**

Je soussigné(e),

Nom : Prénom
Né(e) le à Département : Ville :
Adresse :
CP Ville
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Ci-joints le règlement de ... € pour l'emplacement d'une longueur de 2 Mètres ainsi qu'une copie de pièce d'identité.

Mode de règlement : Chèque Virement Espèces*

Fait à le

Signature

Mode de retour inscription (priorité aux règlements par chèque ou virement) :

Voie postale à l'adresse de l'association : règlement par chèque à l'ordre de : Association La Plaine accompagné de l'attestation complétée et signée ainsi qu'une copie recto verso d'une pièce d'identité

Par mail à laplaine78500@gmail.com : règlement par virement en indiquant votre nom dans l'objet du virement accompagné de l'attestation complétée et signée ainsi qu'une copie recto verso d'une pièce d'identité
(IBAN : FR12 3000 2023 6900 0007 9512 C60 BIC CRLYFRPP:)

Si règlement en espèces (à déposer 12 rue Marceau 78500 SARTROUVILLE) : règlement accompagné de l'attestation complétée et signée ainsi qu'une copie recto verso d'une pièce d'identité

*Un retour par mail ou sms sera effectué une fois votre inscription complète et enregistrée
Un mail ou sms sera également envoyé quelques jours avant le jour du vide grenier pour les détails et l'organisation*

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation